L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;
JEUDI MATIN, 15 NOVEMBRE.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra,

Direction de M. Paul Alhaiza.

VENDREDI 16 NOVEMBRE.
REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AU

Bénéfice de Mr. P. Alhaiza,

Composée de
Ouverture de FRA DIAVOLO, Musique de M. Auber.
REDEMPTION,
Pièce en cinq actes et un prologue, de M. OCTAVE FEUILLET.
Au 4me acte, intermède musical :
Les couplets de la Coupe [Galathée].
Chantés par Mme CAMBIER.
Air de Jérusalem,
Chanté par Mlle Hélène LEROUX.
PRIX DES PLACES :
Premières $1
Parterre 2
Troisièmes 1

Les personnes qui désirent se procurer des billets à l'avance sont priées de s'adresser aux Bureaux du Contrôle du Théâtre de l'Opéra, tous les jours, de 10 heures à 4 heures, à partir du mercredi 31 octobre.
30 oct—jus. 16nov

Théâtre St-Charles.
Rue St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY.

SEULEMENT DEUX REPRÉSENTATIONS D'OPERA DE PLUS. Positivement !

CE SOIR, Jeudi, 15 novembre, à 8 heures. A la demande d'un grand nombre de personnes qui n'ont pas pu avoir des billets lundi dernier, la Direction a consenti à donner, positivement pour la dernière fois

FAUST,

Célèbre opéra, en cinq actes, de Gounod, avec les nouveaux décors.
La Grande Fanfare Militaire, du 4e acte, dans laquelle figureront le GRAND CHŒUR, L'ORCHESTRE AU COMPLET et la MUSIQUE MILITAIRE.
Vendredi—Lucrèce Borgia.
A l'étude.—L'Africaine.
Dimanche soir—Der Freichutz, grand drame.
M. E. EDDY, dans un rôle principal.
Les prix seront comme auparavant. 15nov

Académie de Musique.
Rue St-Charles, près le Commercial Place

SPALDING & BIDWELL. Propriétaires et Directeurs

Représentation CHAQUE SOIR et le SAMEDI à MIDI

Deuxième semaine des fameux frères Hanlon. Premier début en Amérique de FRANK LACY et de Mlle FLORENCE REYNOLDS.
Grand ballet dans lequel paraîtront Mlle ACOSTA et M. WITHOFF et un grand corps de ballet.
Les sœurs CLINTON dans de nouvelles danses.
La Signorita MARIETTA ZANFRETTA la fameuse danseuse de corde.
JOHNY THOMPSON et le corps d'Afrique dans de nouvelles pantomimes.
Les familles SIEGRIST et CARON dans de nouvelles pièces.
La compagnie entière des Variétés paraîtra.
12nov

Musée du Crescent City.
RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.
[EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer.......................Directeur.

L'ÉDIFICE a été réparé et agrandi à des frais énormes expressément pour les curiosités qui doivent y être exposées.
Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des insectes, des minéraux, des tableaux, des monnaies, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde y trouvent.
LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de léopards, de singes, oiseaux, &c., &c., sera exposée journellement au Musée. On y voit également des jongleurs et des artistes chinois. L'intrépide BELLE LOUISE et ses animaux ajoutent aux attraits du spectacle.

Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.
Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 3 octobre. 3 oct

Un Grand Bal Paré
Sera donné par la Société alsacienne et lorraine
DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE, A la salle de la PARFAITE UNION, rue des Remparts, Entre Dumaine et St-Philippe,
LE SAMEDI 8 DÉCEMBRE 1866.

DIRECTEURS :
J. Lorber, L. Gruber, Ch. Kroet,
L. Sonentz, X. Detroit, N. Bauer,
A. P. Schneider, Chs. Yaeger, A. Zimmermann,
C. Duvic, J. Ramstein, Chs. Frantz.
COMMISSAIRES :
A. Sambola, J. B. Geler, D. Meunier,
L. Gercliet, C. Albert.
COMITÉ D'ORGANISATION ET D'INVITATION :
A. P. Schneider, C. Duvic, L. Gruber.
Prix du billet....................$1 00

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées au Comité ou à l'un des membres qui se réuniront les Mardis et Jeudis de chaque semaine.
Les propositions pour buvette, restaurant et vestiaire seront ouvertes jusqu'au 1er décembre.
Par ordre du Président.
11 nov— A. P. SCHNEIDER, Secrétaire.

Grand Bal Paré et Masqué,
AU bénéfice de M. PAUL ROCHE, artiste de l'Opéra — donné le samedi 24 novembre 1866, à la salle de l'Opéra.

DIRECTEURS :
C. J. A Ferrier, Charles Bienvenu, Francis Bouvain,
Max Nibert, Émile Lefranc, Amédée Paris,
Henri Barthe, P. Canonge, Jr., E. St Alexandre,
Louis Louis, François Randon, Auguste Rousselot,
N. Fidel, Alfred Nouy, L. Labiche,
E. Levy, G. Gast, F. Plot,
H. Michon, T. Negoleux, A. Fouquet,
Oscar Bots, J. Jouet, architecte, E. Mascou,
A. Desarets, J. Coig, L. Zickembach,
P. Torberg, R. Bardanz, L. Genin,
Charles Laborde, Ch. Polot, F. Antoniné,
Ovil Dunonnell, Henri De Groy, Victor Ferd. dan,
A. Gratard, J. Gratard, A. Baucharge,
J. Abadie, H. Picard, Capitaine Nougue,
J. Lapene, Gustave Bouè, J. Carlos,
Capitaine Caudan, Capt. Hansmann, Cons. Ant. P. Servat,
C. Marchal, Colonel Artigue, Cap. Artigue, Espi.,
Capt. Artigue, V. L. L. Cit. Segondé, R. Manlini,
Capt. Pelegrin, Maj. B. Crouble, Cap. Lambeau,
Théophile Guillain, Aug. Dubonnet, J. Hesse,
M. Montreuil (maison B. Piffet), M. Lhoulbe, père.
M. Lambonais, président de la Société des Fils de la Liberté.
M. Deschamps, rue St Louis.

On pourra se procurer des invitations de dames et des cartes de cavaliers chez

MM. A. Dubouset, encoignure Royale et St-Louis.
" Bouvain, rue Bourbon.
" H. Michon & Schweitzer, Orléans et Royale.
" Cornibe & Lebeau, Vieille-Levée, No 40.
" A. Noury & Gast, rue Dumaine, No 113.
" F. Levy, rue Dryades, No 457.

Au contrôle de l'Opéra, ainsi qu'à tous les Directeurs. Réunion des Directeurs, tous les lundis, mercredis et vendredis, au salon du restaurant St-Louis.
Aucune dame ne sera admise sans invitation personnelle.

Prix du Billet...................$2.00.
7 nov—12j au 18.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, mardi, 6 novembre 1866.

LES directeurs de la compagnie du chemin de fer Pontchartrain ont déclaré, aujourd'hui, un dividende de cinq [5] pour cent sur le capital, lequel dividende sera payé à ce bureau, le Lundi 12 courant. La compagnie se charge de la taxe de revenu des Etats-Unis.
7nov—au15 WM. J. CARTER, Secrétaire.

Restaurant St-Louis
DE H. BARTHE.
Rue St Louis, entre Bourbon et Royale.

Le soussigné à l'honneur d'inviter ses nombreux clients à venir examiner sa nouvelle et célèbre
BROCHE AÉRIENNE,
qui, de l'avis des plus fins connaisseurs et gourmets de la ville, est la seule qui puisse produire les succulents rotis dont le Restaurant St-Louis a exclusivement acquis la renommée. Il profite de cette occasion pour rappeler au public qu'il vient de renouveler complètement la décoration et le confort de ses salons, et qu'on outre d'un service irréprochable on trouvera chez lui des soupers et déjeuners chauds ou froids, composés des mets les plus de haute de saison.
Les commandes pour la ville sont exécutées avec un soin particulier.
31 oct—1m H. BARTHE.

RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.
M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à ses clients les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement eux et leurs familles. 14 novembre—1m

RESTAURANT COSMOPOLITE,
11.....................RUE ROYALE.....................11

Les soussignés ont fait l'ouverture de leur restaurant Samedi, 20 octobre.
Ils ont, au premier, de beaux et vastes salons, et au deuxième, des chambres garnies pour voyageurs. La cuisine est de premier ordre et les vins et liqueurs de choix. Le service de la maison est organisé de manière à satisfaire les plus difficiles. Prix modérés. J. B. BIRON & L. CHAPLAIN,
18 oct—1m. Propriétaires.

RESTAURANT FRANÇAIS,
72.....RUE DE CHARTRES.....72
Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis
CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c., &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.
déc—1m

PARISIAN HAT STORE.
53.....CHARTRES ST.....53.

E. G. Audibert vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus un magasin de chapellerie dont les premières et les plus célèbres manufactures d'Europe et du Nord ont fourni les plus fins produits. Cette maison ayant engagé les meilleurs ouvriers, elle pourra en tout temps remplir les ordres dont le public voudra bien l'honorer. Son stock pour hommes, garçons et enfants, est des plus variés et les prix sont modérés.
M. Emile Audibert, qui dirige cet établissement ayant passé quatorze ans de sa vie à acquérir l'expérience de cette profession dans le splendide établissement de J. J. ALBERT, ce chapelier si populaire à la Nlle-Orléans se propose de faire continuer au PARISIAN HAT STORE le même genre d'affaires. Il s'efforcera, comme par le passé, de faire son possible pour contenter le public.
31 oct—1m

GEO. H. DUNBAR,
LIQUORISTE,
FABRICANT DE LIQUEURS,
8.....RUE ST-LOUIS.....8
Nlle-Orléans.
ANISETTE....CURAÇAO....MARASQUIN
—Et—
Liqueurs françaises de tous genres.
18nov—1m

Chaux, "Cape," de Richards.
CETTE CHAUX, bien connue et appréciée depuis quinze ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs, est à vendre au dépôt du fabricant, "Stone and Marble Yard," rue de la Douane, No 147, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
21 sept—3 m NEWTON RICHARDS

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ,
1nov—1m No 27, rue Vieille-Levée.

Hôtel St-Louis.
HOTEL ST-LOUIS....................NELLE-ORLEANS

CE bel Hôtel vient d'être complètement meublé et sera ouvert le LUNDI 12 NOVEMBRE. Il sera dirigé dans le genre américain et dans le genre européen sous M. J. O. Harbola.
31 oct—1m O. E. HALL, propriétaire

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de C. F. Mouton, C. V. Barthe, Wm. Chance, FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à capsule
Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, Damas, &c.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.
McLEAN & OLIVIER,
20 oct—1m 30, rue du Canal.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1866.

HIER, à une réunion des Directeurs de cette banque, M. JOHN A. STEVENSON a été élu Président à la place de M. J. M. LAPEYRE, démissionnaire.
Par ordre de la Direction.
31 oct—1m L. BERNARD, Caissier.

POUR MOBILE, DIRECTEMENT.
Malle Morgan—Steamers de la Malle des Etats-Unis.
SERVICE JOURNALIER.

Le fret sera reçu à des prix réduits selon le nouveau tarif. JEUDI, 15 Novembre, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain,
Le steamer neuf
MARY,
en fer, à basse pression et à aubes, capitaine A. L. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.
Pour fret ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS,
15 nov—1f Au coin des rues Camp et Commune.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.
—Steamers de la malle des Etats-Unis.—
Ligne de Morgan.

Départ, JEUDI, 15 novembre, à huit heures du soir.
Passage à la cabine pour Galveston : $15
Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.
Le fret pour Lavaca sera livré sans frais d'allège.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes
CLINTON,
commandant S. P. Farwell,
partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.
Pour fret ou passage, s'adresser à
N. B.—Le CLINTON partira, comme il est dit ci-dessus, à moins que le mauvais temps ne l'en empêche.
I. C. HARRIS, agent,
14 nov. Au coin des rues Camp et Commune.

Pour Brazos Santiago.
Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Départ SAMEDI, 17 novembre, à 8 heures du matin.
POUR BRAZOS SANTIAGO.
Le steamer en fer à basse pression et à aubes,
ST. MARY,
Tripp commandant,
Partira à la date ci-dessus, du pied de la tête de la rue St-Joseph.
Pour le fret ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS, agent,
6 nov. au coin des rues Camp et Commune.

POUR VERA-CRUZ, MEXIQUE
LIGNE RÉGULIÈRE.

Jour de départ, JEUDI, 15 novembre.
Le steamer
ALLIANCE,
de première classe, à basse pression, et en fer, capitaine Geo. Staples, quittera son wharf (dans le Premier District), ainsi qu'il est dit ci-dessus. Ce beau steamer ayant une grande partie de son chargement engagée, partira promptement.
Pour reste de fret et passage (excellents emménagements de chambre) s'adresser à
PERKINS & HERSEY,
8 nov—au15 Rue Carondelet, No 26.

Pour MANDEVILLE et MADISONVILLE, tous les jours, excepté le Dimanche.
Et pour COVINGTON, tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

Départ de COVINGTON le LUNDI matin.
Le steamer
LAURA,
De la malle, à basse pression, à aubes et fin marcheur, partira à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin du chemin de fer Pontchartrain.
Le SAMEDI, le steamer partira à l'arrivée du convoi de midi.
29 oct—1m LOUIS FRIGÉRIO Jr., No 29, rue de Chartres

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.
LIGNE DU "STAR."
VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2000 tonneaux	Nelson, comm.	
GUIDING STAR	2600	" Berry,	"
MISSISSIPPI	2200	" Sumner,	"
MERRIMACK	2200	" Vansice,	"
HAVANA	2000	" Whitman,	"
MONTEREY	1400	" Edwards,	"
MARIPOSA	1400	" Quick,	"
MATANZAS	1400	"	
MISSOURI	1400	" Hudson	"

Le vapeur
MISSOURI,
Hudson, commandant,
Partira MERCREDI, 14 novembre 1866, à 7 h. A. M., et
Le vapeur
MERRIMACK,
Vansice, commandant,
Partira SAMEDI, 17 novembre 1866, à 7 heures A. M. du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson. On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.
Pour fret ou passage, s'adresser à
WILLIAM CREEVY, agent,
33 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
C. K. GARRISON, président,
15 août No 5, Bowling Green, New-York.

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
Les nouveaux et splendides bateaux partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord :
PEREIRE .... Duchesne .... Samedi 17 nov.
VILLE DE PARIS .... Surmont .... Samedi 1er déc.
EUROPE .... Lemarié .... Samedi 15 déc.
ST-LAURENT .... Surmont .... Samedi 29 déc.
Prix du passage en or :
Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.
Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.
Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de chemin de fer moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.
Bons médecins gratuits.
Pour plus de détail s'adresser à
GEO. MACKENSIE, agent, 58 Broadway.
A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 127 Commune. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel; Au Havre, chez William Iselin & Cie.
Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir leurs billets de passage aux prix de ceux de New-York, en s'adressant à M. V. Perrilliat 127 rue de la Commune. 9 fev

POUR RIO JANEIRO.
Départ le 5 décembre positivement.

La goëlette — capitaine FAVORITE, capitaine — partira comme ci-dessus, ayant une grande partie de son chargement engagée et prête, lorsque de bonnes accommodations pour passagers. Les personnes qui désirent partir dans cet avenir devront s'inscrire avant le 1er décembre, et ceux qui désirent partir devront aussitôt faire application pour leur passage engagé avant ce jour, car aucune application pour passage ne pourra être reçue après le 1er de décembre.
Pour balance de fret ou passage, s'adresser chez
J. ORIOL,
16 nov 35, rue Natchez

POUR LE HAVRE.
Partant vers la fin du mois.

Le navire américain de première classe MERCHANT, capt. Sprague, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord au pied de la Troisième District ou à
H. R. BUDDENDORFF,
7 nov 175 Common street.

Pour Washington, Opelousas, Atchafalaya, Port Barré et tous les ports intermédiaires, le bateau à vapeur
IRENE,
capitaine, Geo. E. Louallier ; commis, John W. Darby partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, VENDREDI soir, 16 du courant, à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Bienville. 15 nov

Nlle-Orléans et Grand Ecore—Paquebot régulier du Samedi.—Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.—Pour Grand Ecore, Alexandrie et les débarcadères de Norman, Baron et tous les débarcadères intermédiaires.—L'excellent bateau à vapeur ANNIE WAGLEY, (fin et faible tirant d'eau), commandant Alex. Grant Jr, commis John T. Hardy, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
CELLOR & GWARTNEY, Front Levee, No 13,
W. M. SURLS, rue du Canal, No 29,
F. J. WINBURN, rue des Magasins, No 54,
VIRGINIUS C. DENTZEL, agent pour les annonces.
6 nov—au 1er déc.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du soir.
Le beau bateau neuf ALONE, capitaine Louis Pareuton, commis J. J. Labarthe, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la Côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord.
N. B.—Le ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du fret pour Lockport. 17oct 1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS, à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dugas, commis Jos. Dalferes, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte. —Départs réguliers—Attention particulière pour les passagers et le fret de la Côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces.
Le J. M. SHARP se reliera régulièrement à chaque voyage avec le steamer THOS POWELL, et prend à du fret jusqu'à Lockport. 17 oct—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats-Unis.—Départ TOUS LES MARDIS, A CINQ HEURES DU SOIR.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège du rembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sécurité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 18 oct—1m

POUR LES OPELOUSAS.
Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

POUR LES OPELOUSAS—Le bateau à vapeur J. D. HINDE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine O. Hinckley, commis M. Kenison, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus pour Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport et tous les ports intermédiaires de la rivière Atchafalaya et le Bayou Courtableau.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. E. CARLIN, rue de la Vieille Levée, No 86,
J. S. FAGAUD, agent pour les annonces, rue Front, 28
6nov—1m

PAQUEBOT REGULIER DE LA COTE ET DU BAYOU LAFOURCHE. —Départ tous les samedis à 5 heures, et les samedis à 10 heures du matin.—Le beau bateau NEW ERA, capitaine Joseph F. Aucoin, commis E. O. Melançon, fera les voyages réguliers entre Thibodeauxville, Labadieville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires du Bayou et de la côte.
Pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à J. FENIMORE, Nlle-Orléans. 4nov—1m

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connexion avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Ingomar, P. E. Burke, capitaine, Geo. Dove et A. H. Coudroy, commis, ayant été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages pour les Attakapas.
Il partira de Brashear City tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des chars de la Nouvelle-Orléans. Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 2 heures de l'après-midi.
Le Samedi, l'INGOMAR ira jusqu'à St-Martinville.
Pour plus ample information s'adresser à
A. MEYNIER, Jr., Agent,
25 oct—1m 21, rue St-Louis.

CHARBON. CHARBON.

PRIX RÉDUIT À $1.00 LE BARIL DE

COAL — Charbon Pittsburg de la meilleure qualité.

Charbons Anthracite et Cannel anglais, aux plus bas prix du marché.
Les ordres laissés à mon bureau, rue Carondelet, No 6, ou à mon Dépôt, au coin des rues Louisa et Levée, 3me District, seront promptement remplis.
3 nov—1m DAVID STICKNEY.

Commission—Exportation—Paris.
JULES MORRIER,
20.....RUE OBERKAMPF.....20
HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
correspondant de la maison MONTAGNE & CARLOZ, de la Nouvelle-Orléans.
1er nov—6 m 2 f p s

BANQUE CRESCENT CITY,
Rue de Canal, No. 104.
Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1866.

UNE réunion des actionnaires de cette Banque est convoquée pour le LUNDI, 26 novembre prochain, à midi, à l'effet de considérer la question de réduire le capital de la Banque.
Par ordre de la Direction.
31 oct—30j CHAS. FAURIE, Jr., caissier.

AVIS
aux Planteurs, aux Tonneliers et au Public.

50,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, à cercles de boucauts.
10,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, à cercles de barils.
5,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, à cercles de demi-barils.
A vendre à bas prix, en lots au gré des acheteurs. Construits à vendre ou à louer ; chalands, barges modèles en plate bords.
Ayant des transports à vapeur, je suis prêt à faire des contrats pour vendre ou transporter le bois de construction, le bois de chauffage, les briques à feu, &c, à un point quelconque de la côte au-dessous du Bayou Sara.
C. McPHELIN,
2 sept—3m No 30, rue Nouvelle-Levée.

Savon! Savon! Savon!

McROBERTS & DICK,
Fabricants de savon,

Fabrique, au coin des rues Liberté et Jackson, Nouvelle-Orléans,
Ont ouvert un dépôt de leur
FABRIQUE DE SAVON STAR,
Au No. 43 de la rue Gravier, coin Nlle-Levée
Ils fournirent au
commerce de la ville,
Au plus bas prix du marché,
ces différentes marques de leurs excellents
Savons de famille,
SAVON STAR, patenté, pressé, SAVON NO 1,
SAVON EXTRA de FAMILLE,
Savon Palm,
Que ne surpassent pas, en qualités détergentes, le savons des fabriques du Nord, de l'Ouest ou du Sud.
4 nov—1m

TURNER & COHEN,
Galerie de Photographie et de Beaux-Arts.
57...........RUE DU CAMP...........57

Convaincus que le patronage de nos amis et du public sera aussi bienveillant que par le passé, nous nous sommes assurés les services de M. E. M. HOWELL, photographe, dont l'habileté ne saurait être surpassée. Notre artiste, M. REICHMAN, ne le cède en rien aux artistes du pays.
Ces messieurs viennent de New-York avec beaucoup de nos employés. Nous pouvons maintenant faire des photographies, depuis la plus petite miniature sur le cadran d'une montre jusqu'aux plus grandes photographies
Le public est invité à venir examiner nos spécimens —les portraits de quelques-uns de nos citoyens les mieux connus. 8oct—1m.

AVIS.

M. A. MANNESSIER a l'honneur d'informer ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, que l'ouverture de son nouvel établissement, rue Dryades, près de Mechanic's Institute, aura lieu, JEUDI, 25, à 6 heures de l'après-midi.
Tout le confortable qu'un public amateur et connaisseur comme celui de la Nouvelle-Orléans, puisse désirer, se trouvera dans cet établissement. A cet effet, il vient d'enrichir sa cave de tous les meilleurs vins et pour que rien ne laisse à désirer, et à seule fin de toujours mériter la considération du public, qui ne lui a jamais fait défaut, il s'est adjoint un glacier qu'il a fait venir expressément de Paris. Le lunch le plus varié et préparé dans le dernier goût.
Les commandes pour baptêmes, noces, soirées, bals seront ponctuellement exécutées. Le service se fera dans le style le plus élégant. L'établissement sera ouvert jusqu'à la fermeture des théâtres. 8oct—1m.

C. L. CHAPOTEL.
Coin Bienville et Bourbon.

LE soussigné annonce à ses amis et à sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de Paris et du Nord un grand assortiment d'articles de ménage en fer battu et en fonte.
Un bel assortiment de fourneaux de cuisine, pour le bois et charbon, stove de salon et café.
—AUSSI—
Grates. Grates. Grates.
Un grand assortiment de GRATES de cheminée de toutes grandeurs, à vendre par
C. L. CHAPOTEL,
21 oct—1m Coin Bienville et Bourbon.

J. ESNAULT,
PEINTRE EN BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES,
Vitrerie et Collage de papier.
25......rue Jefferson......25
Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis. 3 oct—3m

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a ouvert un magasin au No 136, rue Commune, près de la rue St Charles, pour la vente en gros et en détail de cigares et cigarettes de la Havane, de tabac à chiquer, à fumer, &c., et de billets de loterie, à des prix très modérés.
30 oct—1m F. ROMAGOSA.

Couvertures !!! Couvertures !!!
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE LEVEE, No 49,

VIENNENT de faire l'ouverture d'un grand stock de couvertures anglaises & américaines, blanches, grises et bleues.
—EGALEMENT—
16 BALLES DE COUVERTURES françaises grises, (poids de 9 livres) pour les planteurs et les familles.
AUSSI—90 balles OUATE pour l'usage des tailleurs et des familles, à vendre par balle ou par douzaine.
26 oct—1m

Changement de domicile.

LE Dr O. ANFOUX a transporté son domicile au No 209 rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne.
5 oct—1m

CHARLES E. FORTIER,
ENCANTEUR,

A transporté son Bureau au
No. 37, PASSAGE DE LA BOURSE,
Près de l'angle de la rue de la Douane.
1er oct

Fredco. Mo. Rambaldi.
Professeur d'Italien, de Français, d'Anglais et d'Espagnol.
RUE CONTI, No. 44—Au 2me.

SE charge de toutes copies, traductions, et lettres de toute sorte. De régler ou de tenir tout livre de commerce, de faire tout compte ou memoire, de fournir des certificats ou documents ou memoires, il donnera aussi quelques leçons privées. MM. les italiens seront les bienvenus tous les jours à 12 hs. 19 oct—1m

Groves & Church,
Rue Poydras No 144—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres articles de fer fondu, articles en cuivre et articles de ménage. Ils ont constamment en magasin un stock complet qui appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à bas prix.
16sept—3m
A bon marché pour cause de départ.
A vendre UNE JOLIE PHARMACIE de détail avec armoire pharmacie. Installations de premier choix : bocaux fins, faïence, verres et autres vitrines, faisant le tour de la pharmacie, comptoir avec tiroirs, vitrines, store, balance, trébuchets très modérés. Il y a aussi grand choix de bocaux tous bouchés ou verre. Médicaments et produits chimiques de choix et en quantités pour un fond de commerce. On vendra en bloc ou par lots. S'adresser 167, rue Marais entre Ste-Anne et Dumaine.
1er nov—1 m t. 1. 2 j

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO, New York, enduits d'alun et platre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.
A vendre par H. LEGENDRE, agent,
Rue du Canal, No 49.
N. B.—On démenage les coffres dans le plus bref délai. 26 sept—6m

T. L. CUNNINGHAM & Co. ROBERT MOORE & SONS
Nlle-Orléans, (Lne) Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co.,
166.....GRAVIER ET 17.....UNION,

MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, chemins de fer et steamers ; fournisseurs de scies, charrues, moulins à mais, &c.
Fournisseurs de locomotives et de machines pour bateaux. 24 oct—3m

Avances ! Avances !

DES avances libérales seront faites par le soussigné, sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à ses amis de New York, MM. B. C. Baker, Son & Co.
J. B. VANHORN,
No 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, encoig. Poydras.
25 oct—1m

Magasin d'Huile de Charbon et de Lampes,

TRANSPORTÉ, du coin des rues Chartres et Douane au No 74 de la rue du Camp, entre la rue Natchez et les bureaux du "Times."
27 oct—1m HILL & VEAZIE

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue du Camp, No 54, courtiers d'échange étranger et de change américain. Ils se chargent des recouvrements et des remises, tirent sur le Marchants' National Bank, de New York, et sur la banque de Liverpool, en Angleterre. 13 oct—3m

Mme Thierry,
No 394, Chemin du Bayou, près Derbigny

Invite les horticulteurs et le public en général à visiter ses beaux jardins. On y verra les plus belles variétés de dahlias et une infinité de plantes rares. Elle prie les personnes qui l'ont toujours honorée de leur patronage d'adresser leurs ordres pour bouquets, plantes, &c., soit chez elle, ou à M. Boudro, coin Canal et Carondelet, qui est seul autorisé à les recevoir. 19 oct—1m

Avis aux débitants de cigares.
A. TATOUT,
FABRICANT DE CIGARES,
166.......rue Tremé.......166

AYANT acquis une grande expérience dans ce genre d'affaires, prévient sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'établir une nouvelle fabrique de cigares, où l'on trouvera les marques les plus renommées en véritable tabac du Connecticut. Ses prix seront comme par le passé, c'est-à-dire très modérés. Il invite ses amis à venir lui rendre visite avant d'aller ailleurs. 3oct—3m

Licht & Philippe,
BRONZEURS ET GALVANISEURS,
No 61, rue Perdido, entre Baronne et Dryades.
REPARATION ET MISE A NEUF
De Bronze, Pendules, Appareils à Gaz, &c., &c.
20 oct 1m

MAISON ET MAGASIN A LOUER.

La maison en briques et à trois étages, No 84 de la rue de Chartres. Pour les conditions, s'adresser à M. GERNON, bureau No 2 du Story Building, au coin des rues Camp et Commune.
24 oct—1m

A LOUER.

A partir du 1er octobre, le second étage de la bâtisse située au coin de Commercial Alley et de la rue St-Charles. Il se compose de deux grands et beaux salons ayant chacun vingt pieds de large sur trente pieds de long, de trois chambres à coucher et cabinets pourvus d'eau.—A louer également le grenier qui est grand et très convenable pour l'emmagasinage. Le tout convient très bien pour un club ou une résidence, la bâtisse étant située dans une partie centrale, près la rue St-Charles. Pour plus de détails, s'adresser à
M. PESANT,
1 nov—6 Rue Carondelet, No 5.

JUSTE FONTAINE
Courtier,
No 12, rue Royale, entre Canal et Douane

Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge de payement des taxes et à toujours des fonds disponibles pour hypothèque. 13oct—1m

AVIS.
CHANGEMENT DE LOCAL.

A partir du 1er novembre prochain le magasin de la maison C. RAVELET & FILS (importation de dry goods en gros) sera transféré du No 66 rue de la Douane au No 31 rue Royale, au premier.
16 oct—1m

T. O. TWICHELL.

BANQUIER, COURTIER de change, d'or et d'argent, de billets de banques n'ayant pas cours d'actions, bons, scrip d'assurance et valeurs du gouvernement.
Rue Gravier, No 145, Nlle-Orléans.
3 nov—1m

Docteur J. Maringer,
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.
No 67, rue Royale, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS.
Consultations de Midi à 3 heures. 19 oct—1m

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 30 octobre 1866.

LES actionnaires de cette Banque sont priés de se présenter au local de la Banque, le 1er décembre prochain, entre 10 heures et 3 heures, jours de cette date, à l'effet d'examiner un état des affaires de l'institution et de décider s'il convient de réduire le capital.
Par ordre de la Direction.
31 oct—1m L. BERNARD, Caissier.

DROGUES, MÉDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

F. RIMAILHO & ESPENAN,

IMPORTATEURS, No 451 RUE DE CHARTRES,
Ont reçu par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'ARTICLES de CHOIX qu'ils offrent aux marchands de la ville et de la campagne à des PRIX EXCEPTIONNELS :
CONFECTIONS de SOIE pour dames, ORNEMENTS et PASSEMENTERIES de Soie et Jais, GALONS NOUVEAUTÉ, BRODERIES, DENTELLES CLUNY et VALENCIENNES, RUBANS, BOUCLES et AGRAFES à Ceintures, BAS, CHAUSSETTES françaises, anglaises et allemandes, LAINAGES de fantaisie, GILETS et JUPONS, TRICOT de Montréjean, PEIGNES Ivoire, Buffle et Ecaille, CORSETS, CHEMISES CRAVATES, GANTS, MOUCHOIRS Batiste, SERVIETTES et NAPPES, PARAPLUIES et EN TOUT CAS Soie, MERCERIE, PARFUMERIE, FLUMEAUX, &c., &c.
F. RIMAILHO & ESPENAN,
20 oct—1m No 45, rue de Chartres.

MARBURG & FOSTER,

IMPORTATEURS, 46 RUE DE CHARTRES
Viennent de recevoir par les derniers navires et bateaux à vapeur d'EUROPE, et offrent en vente à des prix excessivement bon marché, un assortiment complet de CORSETS FRANÇAIS, de POPELINES, REPS et AUTRES ETOFFES GRANDE NOUVEAUTÉ, de CALICOS FRANÇAIS, de CALICOS LILAS, ANGLAISES, de MOUSSELINES DE LAINE et MÉRINOS, de CHEMISES EN TOILE ET EN FIL ET COTON ; une collection magnifique de CASIMIRS et BUKSKINS en DESSINS NOUVEAUX, de DRAPS NOIRS et SATIN DE LAINE, de SATIN DE CHINE, SOIE A GOUDRE, ETOFFES POUR GILETS, PERCALES et SILESIAS EN COULEUR ; un grand assortiment de SOIERIES NOIRES de toutes largeurs et qualités, de RUBANS VELOURS, de COUVERTURES DE LAINE, d'ALPACAS, de COBOURGS, de COTONNADES, de BAREGES POUR VOILE, de CREPES et de DEMI-PARAPLUIES, un choix très étendu de DEMI-BAS, de BAS et HOSIERIES ALLEMANDES, FRANÇAISES et ANGLAISES en général, de BRODERIES, de MOUSSELINES et de TANT D'AUTRES ARTICLES NOUVEAUX ET DE SAISON, ainsi DES PRINTS et AUTRES MARCHANDISES DU NORD.
Messieurs les marchands de la ville et de l'intérieur sont priés de venir examiner nos marchandises, ils y trouveront certainement leur avantage. NOS PRIX ETANT LES PLUS BAS DU MARCHÉ.
21 oct—1m MARBURG & FOSTER.

Confiserie Française.
E. LEVY,
457 ....Rue Dryades......... 457
Entre Euterpe et Terpsichore,
NOUVELLE-ORLEANS.

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de son nouvel établissement, depuis le 8 du courant. Il sollicite le patronage du public et tous ses efforts tendront à s'en rendre digne.
Patisserie fine, fruits cristallisés, nougat de Montélimar, liqueurs fines et de toutes qualités.
Salon de crème et de lunch.
Les ordres pour le dehors seront l'objet d'une grande attention et seront remplis à des prix modérés.
Dépot du chocolat Lopez. 6 nov—1m

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de François Penot—No 27,245.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément à ce qu'il présente.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
15 nov—20 23 Greffier.

Succession de Adèle Lenormand, épouse de Alexandre V. Landry—No 27,491.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que L. A. Brient a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feue Adèle Landry décédée intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
15 nov—20 21 Greffier.

Succession de Josiah Hoskins—No 27,473

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Isaac B. Forbes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Josiah Hoskins, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
10 nov—15,18 Greffier.

Succession de JOSEPH P. ROBINSON—No 27,480

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que John H. Robinson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph P. Robinson, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
7 nov—14, 15 Greffier.

SUCCESSION de PETER ALTMEYER—No 27,461.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Mme Catherine Altmeyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Peter Altemeyer, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
7 nov—12, 15 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes que le 29 octobre 1866, jugement a été rendu dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir : No 16 322—Veuve Eugénie Astolfo de Armas, femme de Charles-Arthur de Armas, contre son mari. Dans cette affaire venue à la Cour, considérant la loi et la reconnaissance de dettes du défendeur en faveur de la demanderesse, la Cour ordonne, adjuge et décrète qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Eugénie Astolfo de Armas, femme de Charles Arthur de Armas, contre le défendeur, le dit Charles Arthur de Armas, son mari, qu'il y ait séparation de biens entre les parties ; que la demanderesse ait recouvre du défendeur la somme de quatre-vingt-sept mille quatre-vingt-onze piastres et trente-deux cents avec l'intérêt légal à partir de la date de ce jugement, et les frais de ce procès ; le privilège et l'hypothèque que la loi y donne sur les biens de leurs maris, dans les termes de la loi.
Jugement rendu le 29 octobre 1866.
Signé le 9 novembre 1866. (Signé) CHS. LEAUMONT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 10 novembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-six, et la quatre-vingt-onzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.
A. D. BERNOUDY, Député-Greffier.
13 nov—15,25 nov—5,14 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que les présentes concernent salut :
Attendu que Henry H. Stanley ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour, où la dite vente fut enregistrée le 4 du mois d'avril de l'année 1866, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé " Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires, approuvé le 10 mars 1834 ;
Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le dix-septième jour de mars de l'année 1866, en vertu d'un writ de saisie et vente de cette Cour, rendu le 5 du mois de février de l'année 1866, dans l'affaire de Henry H. Stanley vs. Hamilton M. Wright, No 16 277 des dossiers de cette Cour, à laquelle vente le dit Henry H. Stanley s'est rendu acquéreur pour le prix de quarante mille piastres ($40,000) payables comptant.
Laquelle vente a été effectuée de la manière suivante, savoir :
1o—L'acquéreur a retenu par devers lui le montant de l'hypothèque en faveur de Samuel Cesares, montant, s'élevant à la somme de cinq cent quatre-vingt-trois piastres et trente trois cents et un tiers avec intérêts, accrus sur le dit montant jusqu'au jour de la vente, soit : cinq cent quatre vingt-six piastres et huit cents et un tiers $589 08 1/3
2o—Le dit acquéreur a payé au comptant, les frais d'instance et de vente, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1865, aussi les taxes directe et d'acte, soit : mille trois cent dix-sept piastres et soixante-dix sept cents $1,317 77
3o—Le dit acquéreur étant le demandeur, dans l'affaire sus mentionnée et détenteur de l'hypothèque (la première en inscription) en vertu de laquelle la dite vente a été effectuée, a retenu par devers lui, à valoir sur sa réclamation et la dite hypothèque, levant à la somme de trente-huit mille quatre-vingt-douze piastres quatorze cents et douze tiers $38,097 14 2/3
Montant de la vente.......... $40,000 00

Description de la propriété, d'après le transfert judiciaire.
1o—Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Kerlerec, Marais et de l'Esplanade, et mesurant, mesure américaine, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude, sur cent vingt pieds huit pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Louis T. Leduc, suivant acte au rapport de T. O. Stark, notaire public en cette ville, en date du 20 décembre 1858.
2o—Un certain terrain situé dans les mêmes District et îlet, ayant, mesure américaine, environ trente-deux pieds de face à la rue St-Claude, sur cent vingt-huit pieds de profondeur, et appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des héritiers de A. E. Caserez, suivant acte au rapport de T. O. Stark, notaire public en cette ville, en date du 12 janvier 1859.
3o—Un certain terrain situé dans les mêmes District et îlet, borné par les rues de l'Esplanade, Plauché et Hilaire ou Kerlerec et l'Avenue des Bons-Enfants, mesurant, mesure américaine, vingt-quatre pieds six pouces de face à l'Avenue des Bons-Enfants, cent vingt-sept pieds de profondeur du côté à la rue de l'Esplanade, cent vingt-sept pieds six pouces sur la ligne à l'opposé, et cinquante-cinq pieds six pouces derrière, et appartenant au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de A. Dejardin et S. Maspéreau, suivant acte au rapport de Philippe Lacoste, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 2 mai 1856.
Tous les susdits terrains sont contigus et constituent aujourd'hui une seule et même portion de terre, formant l'angle des rues de l'Esplanade et St-Claude.
Le tout avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une magnifique et élégante maison de résidence en briques, à deux étages, dépendances et appartenances, et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages y appartenant.
Témoin l'Honorable P. E. Théard, juge de la susdite Cour, ce 11ème jour de mai A. D. 1866 et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la 91ème.
[L. S.] J. F. DICK, Député-Greffier,
14 nov—30—déc 12

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Je certifie par les présentes que le 6 novembre 1866, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes suivants, savoir :
No 16,997—Manuel Inclan contre sa femme—Dans cette affaire soumise à la Cour, du consentement des avocats, pour être décidée, la Cour considérant que la loi et la preuve sont en faveur de la demanderesse et en faveur de la défenderesse ; il est ordonné et adjugé que le procès du demandeur soit rejeté et qu'il y ait jugement en faveur de la défenderesse sur sa demande reconventionnelle, Maria Rita Lamothe, femme de Manuel Inclan—décrétant une séparation de corps et de biens et le divorce entre les parties—et la garde et l'éducation des enfants mineurs issus de ce mariage ; et que le demandeur paie tous les frais de ce procès. Il est de plus ordonné que le demandeur paie ... Manuel Inclan, paie tous les frais de procédure.
Jugé ... le 6 novembre 1866.
Signé le 12 novembre 1866.
(Signé) CHAS. LEAUMONT, juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 12 novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-six et la quatre-vingt onzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.
13 nov—3 A. D. BERNOUDY, Dép. Gref.

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison J. SMITH & RELF, pour le commerce de charbon.
JOHN E. SMITH,
J. MILTON RELF.
Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier
12 oct—1m

VENTES JUDICIAIRES.

JAMES FREERET vs OCTAVE HOPKINS.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,977.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, dix-sept de décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :
TROIS TERRAINS situés au faubourg Gueno de cette ville, désignés par les Nos Trente, Trente-Un et Trente-Deux de l'îlet Quinze A compris entre les rues Laharpe, Dorgenois et Lapeyrouse, ainsi qu'il appert du plan dressé par L. Surgi, voyer, le 22 août 1866 et déposé pour recours en l'étude de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, et appartenant au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession d'Ovide Gueno, suivant acte au rapport d'Antoine Doriocourt, notaire public en cette ville, en date du 26 septembre 1856.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif
15 nov—24 déc 1, 8, 17 de la paroisse d'Orléans.

WILLIAM ROBERTSON vs. HOPKINS & FRERE
(Octave Hopkins & Alfred H. Hopkins).
QUATRIEME COUR de District de la Nlle-Orléans, No 15,896—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, dix-sept de décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :
1o—La Neuvième indivis d'une certaine étendue de terre située à Gentilly, en cette paroisse, à trois milles environ de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant vingt-deux arpents de face sur chaque côté du Chemin de Gentilly et vingt arpents de profondeur sur chaque côté du chemin, bornée à l'ouest par la propriété appartenant à la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain, et de l'autre côté par la propriété autrefois à M. de St Jame.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2o—Une étendue de terre audit Gentilly, mesurant huit arpents, plus ou moins, de face sur le côté du chemin public, sur vingt arpents de profondeur.
3o—Trois terrains situés au faubourg "Gueno" de cette ville, désignés par les Nos Trente, Trente-Un et Trente-Deux de l'îlet No Quinze A compris entre les rues Laharpe, Dorgenois et Lapeyrouse, ainsi qu'il appert du plan déposé en l'étude de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.
15 nov—27; déc 1, 8, 17

SUCCESSION DE FEU OCTAVE S. ROUSSEAU décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 26,807—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 d'octobre 1866 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le JEUDI, quinze de novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de—
1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, Royale, de Chartres et du Quartier, et mesurant, mesure américaine, trente-six pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur, mesure française, de cent treize pieds sur la ligne du côté de la rue Royale et environ de cent onze pieds sur la ligne de la rue de Chartres. Etant une portion du terrain désigné par le No Huit, d'après le plan dressé par Jacques Tanesse, voyer, le 10 de septembre 1810, déposé en l'étude de Michel de Armas, alors notaire public en cette ville.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une vieille maison basse briquetée entre-poteaux, couverte en ardoises, ayant quatre chambres avec foyers, galerie et deux cabinets derrière, une cuisine en briques à deux étages aussi couverte en ardoises en bon état, ayant deux chambres au rez-de-chaussée, et deux au premier toutes avec foyers et lieux d'aisance au rez-de-chaussée et au premier, et galerie sur la cour, installations pour l'eau, cour briquetée.
La maison porte le No 58 sur la rue de l'Esplanade.
Ladite propriété est sujette à une rente annuelle et perpétuelle de six pour cent l'an, sur le capital de quinze cents piastres ($1,500) en faveur de la Corporation de la Ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'il appert de l'acte au rapport du dit notaire Michel de Armas, en date du 24 d'octobre 1810.
Et laquelle propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de John Goldenow, suivant acte au rapport de Joseph Lisbony, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 12 août 1847.
2o—Une certaine étendue de terre, sise dans la paroisse Saint-Bernard, en cet Etat, à trois milles environ du fleuve Mississippi, sur les deux côtés du Bayou Terre aux Boeufs, mesurant un arpent de face de chaque côté du dit Bayou, et ayant une profondeur de quarante arpents sur chaque côté du dit Bayou, bornée à la limite supérieure par la propriété de A. Turner et à la limite inférieure par la propriété de la succession de Michel Pereira.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Aussi une paire de boeufs (vieux) et une vache à lait et son suivant.
Et le même jour, à 4 1/2 heures P. M. dans le Mais à des Cours, rue de Chartres, entre Ste-Anne et d'Orléans, Deuxième District.
Un lot de livres de loi et autres.
Conditions : comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.
15oct—24, 1, 8, 15 nov

CHRISTOPHE WHEELER vs la goëlette "TRANQUIL," le Capitaine et les Propriétaires.
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,656—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 novembre 1866, et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI, vingt-et-un de novembre 1866, à onze heures A. M., à mon entrepôt, No 19, rue Jefferson, au coin de la rue Tchoupitoulas, dans le Quatrième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Les agrès, voiles, poulies, ancre et chaînes de la goëlette "TRANQUIL."
Séquestrés dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8 nov—9, 17, 15, 19, 21

J. H. POHLHAUS & Co. vs SAMUEL WEILL
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,482—En vertu d'un ordre de vente rendu le 7 de novembre 1866, et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI, vingt-et-un de novembre 1866, à onze heures A. M. à mon entrepôt, No 19 rue Jefferson, au coin de la rue Tchoupitoulas dans le Quatrième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Une partie de graines et épiceries.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
9 nov—12, 15 19 21 HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Emile La Sere
TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21 [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, huit de décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :
Deux terrains situés au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos [illegible] ...
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS—L'acquéreur fournira de la STOCK ... de la dite Banque ... avec intérêt ... au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.
8 nov—15 23—déc 1 8

B. BOULIE, syndic, vs PIERRE ANDRE DESTRAC CAZENAVE.
TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Charles B. Bienvenu, ci-devant shérif par lui à moi transféré et du consentement de toutes les parties intéressées, je procéderai, le SAMEDI, huit de décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :
1o—Un terrain situé au faubourg Tremé [Here Municipalité] aujourd'hui le Deuxième District de cette ville, désigné par le No dix-sept, de l'îlet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Rochebleve et la Promenade Carondelet.
Le dit terrain formant l'encoignure des rues Toulouse et St. Pierre et mesurant trente pieds de face à la rue St. Pierre, sur cent pieds de profondeur et face à la rue Toulouse. Le tout d'après un plan dressé par Basin & Bourke, voyers, en date du 30 avril 1849, et déposé en l'étude de O. de Armas, notaire public en cette ville.
2o—Cinq terrains situés au faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos douze, treize, quatorze, quinze et seize, contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue St. Pierre, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles et la promenade Carondelet. Le tout d'après un plan dressé par Basin et Bourke, voyers, en date du 30 avril 1849, et déposé en l'étude de O. de Armas, notaire public en cette ville.
Appartenant au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite à une vente publique faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, le 25 octobre 1851, dans l'affaire de Pierre Dervaye vs ses Créanciers, No 15720 des dossiers de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Le tout sera offert et vendu par lots, suivant plan qui sera exposé à la Bourse.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8 nov—5,15 24 nov—1,8 déc

MAISON RIVERA,
158 . . rue Royale . . 158

Le soussigné a l'honneur de faire savoir aux nombreux habitués de la maison et au public en général qu'il vient de recevoir de Paris, par l'intermédiaire de M. Rivera,
Un bel assortiment de bijouterie française en or et en argent, tel que :
BOUCLES D'OREILLES, dernier genre ;
CHAINES, COLLIERS, CHAINES de montres, MONTRES, BAGUES, DÉS, CROIX, TABATIÈRES, MÉDAILLES, HOCHETS pour enfants, montures nacre, &c., &c.
Ainsi qu'un grand assortiment de bijouterie de religion et autres articles de ce genre, fins et ordinaires.
Le tout sera vendu à des prix très modérés.
Le soussigné se recommande aux familles, particulièrement pour le percement d'oreilles et la monture de chapelets en or et en argent.
Pour P. N. RIVERA,
27 oct—1m J. S. DESANGLES, agent.

A VENDRE.
23 VACHES LAITIÈRES du pays de 50 à 75.
3 taureaux de race,
10,000 pieux pour entourages,
Un assortiment de bois de chauffage,
40,000 oranges à vendre.
S'adresser sur l'habitation LeBEAU, près des Casernes.
25 oct—1m

Marchandises sèches,
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.
L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 26 oct—1m

Champagne Moet & Chandon.
ANTOINE OECHS,
73 OLD STREET.................NEW YORK.
Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente de
SILLERY.........de Moet & Chandon, première qualité,
FLEUR de SILLERY do
VERZENAY do
GRAND VIN ANGLAIS do rive sec,
GRAND VIN IMPÉRIAL do cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, n'ajoutant que le coût du transport. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation, avec étiquettes et marques, en gros à des conditions libérales. Ces vins sont bien connus et le commerce peut être assuré que la liste des prix sera strictement suivie dans toutes les circonstances.
G. M. BAYLY & CO.,
nov—6m Rue de la Commune, No 61.

CONSULTATIONS MEDICALES
DE toutes les maladies chroniques et constitutionnelles, en général : par une réunion de Médecins-Praticiens, procédant des moyens spéciaux et relatifs à ce genre de traitement.
Tous les malades que les Docteurs consultants, après examen et délibération, considéreront curables, seront traités par eux, n'importe l'âge des valétudinaires, la nature et l'ancienneté du mal et la gravité des cas.
A l'office du Dr Martin, 147, rue St Pierre, près Rampart.—Les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de midi à une heure.
Sur demande préalable, deux Docteurs se rendront au domicile des malades.
Les CONSULTATIONS A L'OFFICE SONT GRATUITES. 4nov—1m,3m.

VENTE DE SYNDICAT
Par le Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BELLOCQ NOBLOM & Co., vs LEURS CREANCIERS.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 21,843.—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 19 de septembre 1866 et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-sept de novembre 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des créanciers ci-après dénommés et des autres créanciers des dits insolvables à la vente publique et adjudication des Billets Mandats et Actions, ci-après décrits et donnés en sécurité collatérale, savoir—

Lot		Description	Montants dus	Sécurités
Lot No 1	Banque de l'Etat de la Louisiane	Billets de Bellocq, Noblom & Co. échus 3 juillet 1862	$20,000 00	
		Sécurités.		
		Mandat M. Thibodeaux, au 30 avril '62		5,000 00
		do do au 1|4 avril '62		5,000 00
		do do au 10|13 avril '62		5,000 00
		do do au 15|18 mars '62		5,000 00
		do Pitre et Andrepont, au 10|13 mars '62		6,496 17— 26,496 17
		Billet échu 21|8 janvier '62, de $20,000 00		
		Sur lequel a été payé 6,235 39	13,764 61	
		Sécurités.		
		Mandat Marville Landry, au 10|13 janvier '62		5,000 00
		do Geo. W. Jones au 1|4 mai '62		5,000 00
		do do au 1|4 avril '63		3,500 00
		do do au 15|18 mars '63		5,000 00
		do do au 15|18 décembre '62		1,500 00— 20,000 00
		Billet échu 3 juillet 1862	1,500 00	
		Sécurités.		
		Mandat C. A. Callery, échu avril '62		2,500 00
		Billet échu 1|4 juillet 1862	4,000 00	
		Sécurités.		
		Mandat Geo. W. Jones, au 15|18 avril 1863		5,000 00
		Billet échu 15|18 juillet 1862	3,000 00	
		Sécurités.		
		Mandat Geo. W. Jones, au 15|18 janvier 1862		3,500 00
		Total Banque de l'Etat	$42,264 61	$56,496 17
Lot No 2	Banque de l'Union de la Louisiane	Billet du 14 mai '62 à 5 mois, au 14|17 octobre '62 ... $9,250 00		
		Payé à valoir ... 4,040 00	5,210 00	
		Sécurités.		
		Mandat William Littlejohn, au 1|4 mai '62		6,500 00
		do E. E. Mailhot, au 24 janvier '62		5,000 00— 11,500 00
		Billet daté 29 mars '62 à 5 mois	12,000 00	
		Sécurités.		
		Mandat Veuve H. C. Thibodeaux, au 10 février '62		4,500 00
		Do do au 10 janvier '63		3,500 00
		Do do		3,500 00
		Do R. W. McKinny, au 1|4 mars '63		4,000 00
		Do G. O. & L. Fournet, au 31 mai '63		1,956 61
		Do Veuve A. B. Bellocq, au 9 mars '63		1,500 00
		Billet payable sur demande du 8 avril '62		4,750 00— 19,706 61
		Sécurité	2,500 00	
		Mandat Jos. D. Jordan, 10|13 janvier '62		5,530 38
		Billet daté du 21 avril au 21|24 septembre '66	1,000 00	
		Do do 8 do '62, à 5 mois	10,000 00	
		Do payable 31|31 décembre '62	2,500 00	
		Sécurités		
		Mandat Mme H. C. Thibodeaux, au 13 décembre '62		2,300 00
		Do Valery Coco, au 10 mars '62		1,425 00
		Do E. Provost, au 10 mars '62		1,182 35
		Do L. V. Bernard au 4 mars '62		1,500 00
		Do Geo. W. Jones, au 28 février '62		5,000 00
		Do do au 4 janvier '62		4,000 00
		Do R. & L. Dugas, au 3 janvier '63		3,916 37
		Do do au 3 janvier '63		2,500 00
		Do E. Lamothe, au 17 février '62		2,500 00
		Do Chs. R. Smith, au 25 février '62		1,700 00
		Do William Littlejohn, au 28 février '62		1,343 47
		Do do au 28 février '62		5,000 00
		Do Robert Dortch, au 13 février '62		3,000 00
		Do do au 13 janvier		2,425 00
		Do Jos. D. Ford, au 25 mars '61		1,500 00
		Do A. Boisson, au 18 décembre '62		1,800 00
		Do M. Thibodeaux, au 13 décembre '62		2,500 00
		Do do au 13 décembre '62		2,500 00
		Do do au 15 janvier '62		3,500 00
		Do William Littlejohn, au 28 janvier '63		1,500 00
		Le compte de Mme Veuve Sidney A. Lacoste		23,873 91— 90,171 41
		Payé à valoir	42,710 00 / 1,000 00	
		Total de la Banque de l'Union	$41,710 00	$126,908 30
Lot No 3	Banque des Citoyens de la Louisiane	Billet payable, 9 juin 1862	8,700 00	
		Sécurités.		
		Mandat Money Woods au 9 février '62		2,100
		do C. O. Duchesel au 28 do		8,114 72
		do Josiah Scott au 2 février '62		1,521 00
		do J. H. Kimball au 20 mars '62		3,870 20
		do J. B. L. Meteyer au 18 février '62		1,825 00— 11,431 67
		Billet payable au 15 novembre 1862	5,000 00	
		Sécurité		
		Billet Kittredge & Ewing échu 15|18 novembre '62		5,000 00
		Billet de Lafount & Delmare, échu 4|7 juillet 1862	4,345 35	
		Sécurité		
		Mandat Vve H. C. Thibodeaux au 8|11 mai 1863		5,000 00
		Billet à l'ordre de Eugène Rousseau, le 3|6 février 1863	4,500 00	
		Sécurité		
		Mandat H. C. Thibodeaux à 3|6 mars 1862		4,500 00
		Billet payable 13 décembre 1862	13,500 00	
		Sécurité.		
		Billet Vve J. B. Bellocq au 9 mai 1862		4,751 00
		do do do do		4,333 33
		do do do do		4,750 00
		do do do do		4,750 00— 18,583 33
		Billet échu le 28 août 1862	15,000 00	
		Sécurités.		
		Billet Mme Mathilde Thibodeaux 29 janvier 1862		8,500 00
		do do do 1|4 mars do		4,000 00
		do V. Lobiner Jr. 28 do do		5,000 00
		do W. Littlejohn 3 février 1863		4,000 00
		do do do 3 juillet 1861		995 91— 17,995 91
		Payé à valoir sur le dit Billet $3,700 00	$45,945 35 / 48 30	
		Total Banque des Citoyens	$45,901 00	$64,415 91
Lot No 4	Banque de la Louisiane	Billet payable 19 décembre 1862	1,500 00	
		Sécurités		
		Billet J A Frère 10|13 janvier '62		2,000 00
		do Kittredge & Ewing 30 déc. '61		5,000 00 — 10,000 00
		Total banque de la Louisiane	$1,500 00	$10,000 00
Lot No 5	Banque des Artisans et des Marchands	Billet payable 11 août '62 $6,000 00		
		Moins payé à valoir 4,000 00	6,000 00	
		Sécurités		
		Billet Jos D Ford échu 25 février '63		5,000 00
		do 30 mars '63		5,000 00
		Total banque des Artisans	$6,000 00	$10,000 00
Lot No 6	G. Crusat	Billet à l'ordre de G Crusat au 27 mai 1862	4,000 00	
		Sécurité		
		Billet G W Jones au 28 janvier '62		4,000 00
		Total J Crusat	$4,000 00	
Lot No 7	Donjean frères	Billet du 18 avril '66 à 2 mois		
		do do do 3	6,000 00	
		do do do 4	6,242 62	
		do do do 1	3,750 00	
		do 20 do 2	3,750 00	
			3,334 00	
		Sécurités		
		Mandat Wm Littlejohn 29 mai 1861		7,500 00
		Billet J S Scott 31 do		6,000 00
		do 29 juin do		5,000 00
		Mandat J A Frère 3 août 1861		6,242 62
				3,334 00— 23,076 62
		Total Donjean frères	$23,076 62	$23,076 62
Lot No 8	Fellows & Mills	Mandat Kittredge & Ewing au 1|4 nov '62	2,454 00	
		Sécurité		
		Mandat E. E. Mailhot au 1 janv '67		2,700 00
		Total Fellows & Mills		2,700 00
Lot No 9	E. Legendre	Mandat John Walpole au 14|17 janv '61	2,454 00	
		Sécurité		
		Billet H. Hereford payable 20 avril '67	1,500 00	
		Total E. Legendre		1,750 00
Lot No 10	E. R. Eastin	Billet à l'ordre de E. R. Eastin, échu 1|4 janv '64	1,500 00	1,750 00
		Sécurité		
		Mt. Kettredge et Ewing, échu 30 nov '61	4,798 56	
		Total E. R. Eastin		5,000 00
Lot No 11	Bernard Avegno	Billet 4|7 déc '61 $5,330 45	4,798 56	5,000 00
		moins payé 1,000 00		
		Billet à l'ordre de B. Avegno au 20 nov '61	4,330 45	
			1,832 27	
		Sécurité		
		Billet William Littlejohn payable 17 avril '62		6,500 00
		Mandat Duges Frères, payable 30 janv '61		1,000 00
		Total Bernard Avegno	$6,162 00	$7,500 00
Lot No 12	J. E. Vallée	Billet daté 20 avril '66, à un an	7,624 37	
		Sécurité		
		Mandat Vve J. Blanchard, au 7|10 fev '62		3,000 00
		" " Hamilton " 1|4 "		1,924 37
		" " S. A. Lacoste " 10|13 "		3,5 0 00
		Total J. E. Vallée	$7,624 37	$7,624 37
Lot No 13	Mme Bétat	Billet à l'ordre de Bellocq, Noblom & Co, pble 15|18 Nov. 1861.	12,392 14	
		Sécurités		
		Billet Hypolite S. A. Scott, au 9|12 Nov 1861.		5,500 00
		do do do 24|27 Fev 1862		6,500 00
Lot No 14	A. Lecourt	Total Mme Bétat.	$12,392 14	$12,000 00
		Billet à l'ordre de Bellocq, Noblom & Co, daté 1 avril 1866, à 1 an.	1,171 25	
		do do do do do à 2 ans.	1,171 25	
		Sécurités.		
		Billet A. Lalsolais 15|18 janvier 1862		1,097 82
		Billet Tho Dugas, 31|24 février 1862.		1,248 43— 2,346 25
		Total A. Lecourt.	$2,346 52	$2,346 25
Lot No 15	Mme E. Parmele	Billet à l'ordre de Bellocq, Noblom & Co., échéant 15|18 mars 1867.	7,000 00	
		Sécurités.		
		Mandat William Littlejohn pble 1|4 janvier 1863.		$10,000 00
		Total Mme Parmele.	$7,000 00	$10,000 00
Lot No 16	Victor Roumage	Billet à l'ordre de Durand pble 21 mai 1862.	2,000 00	
		Sécurité		
		Billet A. Lalsolais payable 27 mai 1862.		2,350 00
		Total Victor Roumage.	$2,000 00	$2,350 00
Lot No 17	Roche & Esclapon	Billet à l'ordre de Roche & Esclapon, payable 12 sept '62 (Int 205 12 / 205 38)	4,851 12	
		Crédit 400 65		
		Sécurités		
		Mandat Pierre Lebert au 29 février '62		2,310
		Billet Judice et Gondet, au 13 mars '62		2,541 12 — 4,851 12
		Total Roche & Esclapon	$4,851 12	$4,851 12
Lot No 18	B. Costin	Billet à l'ordre de Bellocq, Noblom & Co, du 25 avril '66 à 1 an.	5,333 17	
		Sécurités		
		Billet Sarah Allison au 9|12 mars '62		2,824 00
		Billet Robert Dortch, au 3|6 avril '62		2,509 17 — 5,333 17
		Total B. Costin	$5,333 17	$5,333 17
Lot No 19	A. Habert	Balance en faveur de A. Habert, suivant compte.	7,353 62	
		Sécurités		
		Billet Vve J. B. Bellocq, au 9 mars '62		4,750 00
		do do do 9 do '63		4,750 00
		do G. O. & L. Fournet, au 31 mai '61		1,500 00 — 11,000 00
		Total A. Habert	$7,354 62	$11,000 00
Lot No 20	Vincent & Co	Billet à l'ordre de Vincent & Co au 16|19 avril 1862 : $11,000		
		Payé à valoir 945 50	10,056 50	
		Sécurité		
		111 actions du Good Intent Tow Boat Co.		
		Total—Vincent & Co.	$10,056 50	
Lot No 21	Vincent Bougny	Balance due à Vincent Bougny, suivant compte courant	8128 13	
		Sécurités		
		Compte Baptiste David		501 17
		" A. J. Pitre		484 04
		Billet A. N. Robin		2,047 25
		Compte J. O. McClelland		1,300 69
		" B. Ney		4,186 80
		" V. Fourchy		1,477 27
		" J. E. Mills		128 00
		" Fosler & Dossard		1,979 96— 12,675 64
		Total, Vincent Bougny	$8,128 13	$12,675 64
Lot No 22	Veuve Charles Lastrapes	Billet du 28 avril 1866 à 12 mois	2,642 12	
		Sécurités.		
		Billet Dr. A. Landry au 10 décembre 1861		2,000 00
		" " " 6 février 1862		2,500 00
		" " " 6 janvier 1862		2,000 00— 6,500 00
		Total, Vve Charles Lastrapes	$2,642 12	$6,500

RECAPITULATION.

No		Montants dus.	Sécurités.
1	Banque de l'Etat de la Louisiane,	$42,264 61	56,496 17
2	" de l'Union,	41,210 00	126,908 30
3	" des Citoyens,	45,901 00	62,416 91
4	" de la Louisiane,	1,500 00	10,000 00
5	" des Artisans,	6,000 00	10,000 00
6	G. Crusat,	4,000	4,000 00
7	Donjean frères,	23,076 62	23,076 62
8	Fellows & Mills,	2,454 00	2,700 00
9	E. Legendre,	1,500	1,750 00
10	E. R. Eastin,	4,798 56	5,000 00
11	Bernard Avegno,	6,162 00	7,500 00
12	J. E. Vallée,	7,624 37	7,624 37
13	Mme Bétat,	12,392 14	12,000 00
14	A. Lecourt,	2,346 52	2,346 25
15	Mme E. Parmele,	7,000 00	10,000 00
16	Victor Roumage,	2,000	2,350 00
17	Roche & Esclapon,	4,851 12	4,851 12
18	B. Costin,	5,333 17	5,333 17
19	A. Habert,	7,352 62	11,000 00
20	Vincent & Co,	10,056 50	
21	Vincent Bougny,	8,128 13	12,675 64
22	Vve Charles Lastrapes,	2,642 12	6,500 00
		$258,971 25	$386,149 76

Le tout cédé par lesdits insolvables à leurs créanciers.
Conditions : Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
14 nov—17,21,24,27

PAYNE & HARRISON vs la dame JOANNA McMANUS, exécutrice.
COUR DU CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE, Paroisse d'Est Feliciana—No 860—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour du Cinquième District judiciaire, Paroisse d'Est Feliciana, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, 15 de décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :
Une étendue de terre située dans la Paroisse Plaquemines, dans l'Etat de la Louisiane, sur le fleuve Mississippi, connue sous le nom d'Habitation Pointe Celeste, mesurant quinze arpents de face au dit fleuve, sur quarante arpents de profondeur, bornée à la limite supérieure par la limite ci-devant appartenant à Robert Andrews et à la limite inférieure par celles de George W. Johnson.
Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Possession en sera donnée à l'acquéreur le premier de janvier prochain (1867)
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif
29 oct—6, 15,24 nov—déc1 de la Paroisse d'Orléans.

J. O. CAMPBELL vs La COMPAGNIE NATIONALE DE L'EXPRESS.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No 16,639—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 novembre 1866 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 17 novembre 1866, à 5 heures P. M., rue de Chartres, entre celles Ste Anne et d'Orléans, en face la place Jackson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Deux beaux chevaux
Séquestrés dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
14 nov—1t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Etat de la Louisiane.—Paroisse St-Bernard.
Cour du Second District Judiciaire
JOSEPH M. FRENCH CONTRE WM B. COLLINS.—No 525.

EN vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire de la Louisiane, dans et pour la paroisse de St-Bernard, dans la susdite affaire, en date du 25 septembre A. D. 1866, j'exposerai, en vente publique, le SAMEDI 1er décembre 1866, à midi, à la maison de Cour de la paroisse de St-Bernard—les propriétés ci-après décrites, savoir :
1o—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la paroisse St Bernard, dans cet Etat, à environ trois milles du fleuve Mississippi, et sur la rive droite du bayou Terre aux Boeufs, ayant deux arpents et quarante-cinq pieds de face sur le dit bayou, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes parallèles, et borné sur la ligne supérieure par la propriété de Ignacio Bourg, et sur la ligne inférieure par la propriété appartenant à Mme Vve Ramon Serpas.
2o—UN AUTRE MORCEAU DE TERRE situé dans la dite paroisse, sur la rive droite du Bayou Terre aux Boeufs, à environ trois milles au-dessous de fleuve Mississippi, ayant environ vingt-huit pieds de face sur le dit bayou, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Ignacio Bourg, et sur la ligne inférieure par la même propriété que le dit Collins, étant situé dans le dit Collins—ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprennent une jolie maison en bois, bâtie récemment, et d'autres dépendances,—le tout sur le dit terrain.
Conditions :— Comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats-Unis.
ANTOINE CHALAIRE, Shérif
Bureau du Shérif, paroisse St-Bernard, 25 octobre 1866.
29 oct—5 15 22 29 nov

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES S. KELLS,
DENTISTE,

A transporté son cabinet à son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue de Canal, près de Logan.
31 sept—6m et PP le 1.

CONSERVEZ VOS DENTS
S. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196.....RUE DU CANAL.....196
Entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exercer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
29 nov—1m

Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, étant de retour à la Nlle-Orléans, s'est transporté au No. 157 de la rue du Camp, directement en face de l'église St. Patrick, où l'on peut le consulter aux heures d'affaires.
14 oct—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

PARAPLUIES ! PARAPLUIES !
PAR E. ROGER & Co,
O. Dejan, encanteur.

JEUDI, 15 novembre, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
30 caisses parapluies, 25, 28, 30 et 32 pouces.
Conditions à la vente. 13 nov

350 Caisses Chaussures.
Par E. ROGER & Co,
O. DEJAN, encanteur

JEUDI, 15 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Levée.
350 caisses bottes, souliers, comprenant brodequins balmorals, grain bouvert, ... pour hommes et garçons.
Bottes grain et veau pour hommes ...
Chaussures pour femmes, ...
Chaussures pour filles et enfants.
Conditions à la vente. 14 nov

PAR FORSTALL & SPEAR.

SUCCESSION DE JOHN CRUSIUS.
—No 27,236—
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Vente très importante de Bons consolidés de la ville de la Nouvelle Orléans. Actions de chemins de fer de la ville. Actions de la compagnie du Gaz. Actions d'Assurance. Actions de chemins de fer. Scrips d'Assurance. Actions du "Commercial Bank of New Orleans". Water Works. Actions de Banques, &c., &c.

PAR FORSTALL & SPEAR
PLACIDE J. SPEAR, encanteur
Salle de ventes, 36, rue Bienville.

LUNDI, 19 novembre 1866, à midi, sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... en vertu d'un ordre de l'honorable J. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ...
[1] Quatre Bons ... de la Nouvelle-Orléans ...
[65] Quatre ... actions de la banque de l'Etat de la Louisiane.
[2] Vingt actions de la banque de la Louisiane.
[3] Trente actions de la banque des Citoyens de la Louisiane.
[30] Vingt actions de la Banque d'Amérique.
[42] Vingt-cinq actions de la Banque des Mechanic's and Traders.
[40] Quarante actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans.
[100] Cent actions du Commercial Bank of New Orleans Water Works.
[150] Cinquante actions de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
[52] Cinquante-deux actions de la New Orleans City Rail Road Company.
[20] Vingt actions de la Compagnie d'assurance de l'Union.
[25] Vingt-cinq actions de la Compagnie d'assurance de l'Hope.
[18] Dix-huit actions du Carondelet Canal & Navigation Company.
[12] Cinquante actions du New Orleans, Opelousas and Great Western Rail Road.
[18] Seize actions du New Orleans Jackson & Great Northern Rail Road.
Scrips de la Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands.
... Total—$[illegible]
Scrips de la Compagnie d'assurance Mutuelle du Crescent.
... Total—$[illegible]
Scrips de la Compagnie d'assurance Mutuelle du Sud.
Scrips de la Compagnie d'assurance mutuelle du Home.
Scrips de la Compagnie d'assurance mutuelle des Citoyens.
Scrips de la Compagnie d'assurance mutuelle de la Louisiane.
Scrips de la Compagnie d'assurance mutuelle de la Nouvelle Orléans.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.
N. B. ...

Succession de S. P. Fry et sa femme—No 27,[illegible]
Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Propriété ... sur la rue Palmyra, Premier District.
PAR FORSTALL & SPEAR
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

VENDREDI ... [illegible]

PAR HOFFMAN & MARKS.

Grande vente sans réserve de
640 lots d'habillements de saison,
300 douzaines Chapeaux feutre et casimir, assortis,
300 lots de Lingerie, et
250 douzaines Sacs de Voyage, en toile cirée.
PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 32

IL sera vendu, aujourd'hui à 10 heures du matin dans leur salle d'encan au No 32 de la rue de Chartres— 640 lots habillements de saison comprenant un stock de choix, fait expressément pour le commerce de la ville.
EGALEMENT
... douzaines chapeaux casimir et feutre ...
EGALEMENT
... lots de lingerie ...
—Et—
250 douzaines sacs de chemins de fer en toile cirée.
Le tout sans aucune réserve quelconque.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 nov

VENTE PAR CATALOGUE.

Grande Vente, sans réserve (pour clore des consignations et réaliser pour des avances faites sur un grand stock d'articles importés. — Belles Montres en or montées sur diamant, Argenterie et Plaqué, Fournitures de Bureaux, Coutellerie, Pipes en racine de bruyère, Porcelaine, Bonneterie, Bareges, Velours, Livres à lettres, Cartes à coton, Encre, Enveloppes, Souliers, Formes de Chapeaux de femmes, etc.—par ordre de G. G. Wolf.
PAR HOFFMAN & MARKS
IL sera vendu Samedi 17 du courant ... [illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Toile d'emballage de l'Inde.
PAR D. E. MORPHY encanteur.
[illegible]

Véritable Ciment de Portland.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible] 14nov

VENTE CONTINUÉE

Le stock de Marchandises de Choix de Perkins & Frediaender sauvés de leur ancien magasin No 70 de la rue du Canal—plus ou moins avariées par l'eau, le 2 courant au matin.
PAR D. E. MORPHY, encanteur
[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

Morue, Amidon, Candi, Raisins, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
[illegible]

PAR O. VALETON.

Abeveche L. Perand et Berger.
PAR O. VALETON, Encanteur.
JEUDI, 15 ... [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR S. GUINAULT

Propriété, rue des Ursulines
PAR S. GUINAULT, encanteur,
[illegible]

Meubles en acajou, bois de rose et noyer—transportés au magasin d'encan, pour convenance de la vente
PAR S. GUINAULT, encanteur.
VENDREDI ... [illegible]

Propriété de valeur, rue Dauphine.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible]

VACHERIE,
Vente renvoyée à cause du mauvais temps.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, rue Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu mardi, 20 novembre 1866, à 11 heures du matin, ... [illegible]
4 chevaux de trait et de selle
1 taureau, 1 charrette à lait, 1 dito à provision,
150 pintes, bidons à lait, & ...
Conditions ... [illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

VENTE DE SYNDIC
Daniel P. Sparks vs. ses créanciers.
Propriété de grande valeur située sur ... dessus de la Nouvelle-Orléans, divisée en vingt lots, devant être vendus séparément à la Nouvelle-Orléans.
PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,
Bureau, No 20, rue Carondelet.
IL sera vendu jeudi, ... novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... [illegible]

Chas. Hemard.
VENDEUR DE COTON,
RUE GRAVIER NO. 194,
NOUVELLE ORLEANS
Il fait des avances libérales sur les consignations.
7 oct—3 m

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

BELLE RESIDENCE
No 115 rue Dumaine, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Par C. E. GIRARDEY & Co,
Nicholas J. Hoey, encanteur,
Bureau, No 17 Passage de la Bourse
[illegible]

Meubles riches de salon, en bois de rose, meubles de bibliothèque, glaces françaises, statues en marbre, &c., &c.
C. E. GIRARDEY & Co, encanteurs.
Passage Passage de la Bourse No 17
SAMEDI, 17 novembre 1866, à 10 heures ... [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 nov

Propriété améliorée sur la rue Moreau, Troisième District.
PAR C. E. GIRARDEY & CO
Bureau Passage de la Bourse No 17
[illegible]

Actions—Vente de succession—Actions de la banque de la Louisiane, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de l'Odd Fellows Hall, et de la compagnie de Manufacture de la Louisiane.
SUCCESSION DE GORSHOM KURSHEEDT.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 26,[illegible]
PAR C. E. GIRARDEY & Co
NICHOLAS J. HOEY encanteur.
Bureau, Place de la Bourse, No 17
SAMEDI, 17 novembre 1866, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ...
1. ... actions de la Banque de la Louisiane, de $100 chacune.
2. ... actions de la Compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de $100 chacune.
3. Vingt actions de la Société des Odd Fellows Hall.
4. ... actions de la Compagnie de Manufacture de la Louisiane de $50 chacune.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 nov—10,11,15,16,17

PAR CHARLES E. FORTIER

Contenu du magasin de l'angle des rues Royale et Conti—Meubles, Albums, Piano, Vitrines, Comptoirs, &c., à l'encan.
Succession d'Eugène M. Wiswell.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans —No 27,[illegible]
PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur,
No 37 Passage de la Bourse.
IL sera vendu LUNDI 19 novembre 1866, à 10 heures du matin et les jours suivants sur les lieux, au No 40 de la rue Royale, coin de la rue Conti, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du ... novembre 1866, ... appartenant à la succession de Eugène M. Wiswell, décédé, savoir :
[illegible]
Tous les articles vendus seront aux risques des acquéreurs après l'adjudication. 5 nov—6,10,15,17,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

PAR VINCENT & CO
W. P. VINCENT, encanteur

Aujourd'hui, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—
Caisses des meilleures indiennes américaines,
Caisses couvertures supérieures 10|4,
Caisses do do 11|4,
Caisses satinets noirs et de fantaisie.
—EGALEMENT—
250 douzaines corsets français.
—EGALEMENT—
130 cartons rubans de Lyon.
—ET—
400 lots de marchandises sèches, étrangères et du pays, fraîches et de saison. 15 nov

Résidence cottage dans la rue Prytanée et un terrain nu dans la rue Hevia.
PAR VINCENT & CO,
W. P. VINCENT, encanteur
IL sera vendu LUNDI, 19 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, les propriétés ci-après décrites :
UN CERTAIN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Prytanée, Tchoupitoulas, St-Charles ... [illegible]
UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Deuxième ... [illegible]
CONDITIONS DE LA VENTE—Comptant ... notaire public aux frais de l'acquéreur. 14 nov

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN C. BLOHM

GRANDE VENTE
De Marchandises sèches, Habillements et Chapeaux
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur
JEUDI, 15 courant à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan au No ... de la rue ...
600 pièces coton blanc et coton écru,
600 do indiennes
100 do coton blanc et coton écru ...
300 do flanelles de couleurs assorties
400 do drap noir, cas'mir et jeans
300 paires couvertures grises et blanches
—Egalement—
300 lots de marchandises sèches bien assorties
—Egalement—
250 lots d'habillements fins de saison
—Et—
200 douzaines de chapeaux d'hommes et d'enfants—le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à l'encan.
Conditions à la vente. 15 nov

PAR PALFREY & HILL

Vente, à l'encan, d'une excellente maison à étage et en briques, No 13 de la rue Dauphine. Conditions avantageuses.
PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY Jr, encanteur,
Bureau rue Carondelet, No ...
SAMEDI, 17 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs
UN terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bienville, Douane et Bourgogne ... [illegible]
Conditions de la vente— ... [illegible]

PAR G. DE FERIET.

Propriété de prix, No ... de la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, dans un voisinage où il se fait des améliorations ... et de beaux magasins et de belles résidences.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, 12 rue Royale.
SAMEDI, 17 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... [illegible]
UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville ... [illegible]

Trois magasins de prix ... dans la rue Dumaine, entre les rues Levée et Chartres, dans le voisinage immédiat du marché aux viandes et du marché aux légumes,—excellente occupation pour restaurateurs, marchands de grocerie et marchands de glace. Egalement la MAISON divisée en deux corps de logis Nos [illegible] de la rue Tremé, entre rues Dumaine et St Philippe, dans la partie la plus florissante du faubourg Tremé.
PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale No ...
SAMEDI ... novembre 1866, à midi, à la Bourse ...
TROIS TERRAINS situés dans le ... District de cette ville ... [illegible]

Meubles ! Meubles ! Meubles !!!
PAR G DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale No 4.
VENDREDI ... novembre ... [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR MONTGOMERY & BRO.

Succession de Thomas F. Colter—No 27,[illegible]
Fonds d'une Boutique de Ferblantier à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, encanteur
IL sera vendu Lundi, 19 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans ... [illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession de Michael O'Brien, No 26,850
Résidence de prix, No 181 de la rue du Camp, entre la rue Orange et le Chemin Felicité, vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu samedi, 17 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]
UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ... [illegible]

Meubles ....Meubles ....Meubles.
PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, jeudi 15 novembre à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 47 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles.
—TELS QUE—
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et noyer, à lits, chaises à siège à ressorts, tables de centre à dessus en marbre, buffets à dessus en marbre, tables à manger, tapis veloutés et Bruxelles, glaces françaises, matelas, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.
—EGALEMENT—
Une grande facture de lits cottage, chaises à sièges et bois et rotin. 15 nov

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan.
PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, jeudi 15 novembre, à 11 heures du matin, aux écuries de P. Licet, rue Gravier—
Elégants Chevaux appareillés,
do do de monture.
Beaux mulets de tir.
Belles vaches laitières.
—Aussi—
Buggies découverts et couverts, harnais, wagons &c.
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 14 nov

Succession de JUAN Y DE EGANA—No 27,[illegible]
10 actions de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans. Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur
IL sera vendu samedi 17 novembre à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale ... en vertu de ... l'Hon. J. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 7 septembre 1866, No 26,[illegible] du dossier de la Cour—
10 actions de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.
Conditions comptant, en billets du trésor des Etats Unis. 9 nov

Maladies chroniques et syphilitiques.

A. DE BAUSSET, Docteur en médecine, récemment arrivé à la Nouvelle Orléans prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il s'occupe spécialement du traitement des maladies secrètes et chroniques.
Consultations tous les jours de midi à 2 heures, à l'hôtel d'Orléans, rue de Chartres. 31 oct 1m

Enfermedades Cronicas i Sifiliticas

A. DE BAUSSET, medico, recien llegado á Nueva Orleans previene á las personas que se digneran honrarle de su confianza que se ocupa especialmente de la curacion de las enfermedades secretas i crónicas.
Admite á consultaciones todos los dias de las 12 a las 2 de la tarde.
Vive, hotel de Orleans, calle de Chartres. 31 oct 1m

Mulets et Chevaux.

Le soussigné offre à vendre,
300 mulets du Texas, jeunes et de choix
et chevaux ...
actuellement à Bayou Sara.
Pour plus de détails, s'adresser à
J. S. FREAU,
6 nov—1m Rue de la Douane, No 61

Changement de Local.

LE Dr A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 14 de la rue Baronne au No ... de la rue Baronne, de l'autre côté au-dessus du magasin de chaussures de J. Bouttille et à côté de l'église des Jésuites. 13oct—1m